



**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique**

**Note verbale datée du 13 mai 2013, adressée au Secrétaire général
par la Mission permanente de l'Autriche auprès de l'Organisation
des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer ci-joint, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant les objets spatiaux BRITE-A TUGSAT-1 (indicatif international: 2013-009F) et BRITE-U UNIBRITE (indicatif international: 2013-009G) (voir annexe).



Annexe

Données relatives aux objets spatiaux lancés par l'Autriche*

BRITE-A TUGSAT-1

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale:	2013-009F
Nom de l'objet spatial:	BRITE-A TUGSAT-1
Indicatif/numéro d'immatriculation national:	BRITE-A TUGSAT-1
État d'immatriculation:	Autriche
Autres États de lancement:	Inde
Date et territoire ou lieu de lancement	
Date de lancement:	25 février 2013 à 12 h 31 mn 00 s UTC
Territoire ou lieu de lancement:	Centre spatial Satish Dhawan, Sriharikota (Inde)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale:	100,32 minutes
Inclinaison:	98,6295 degrés
Apogée:	781,45 kilomètres
Périgée:	766,19 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial:	Mission d'astronomie (étude des variations de la brillance des étoiles massives lumineuses par photométrie différentielle à l'aide d'un nanosatellite à stabilisation triaxiale). Fréquence d'émission: 2234,4 MHz Fréquence de réception: 437,365 MHz

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Site Web:	www.tugsat.at
Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial:	Université de technologie de Graz
Lanceur:	PSLV-C20

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.

Autres renseignements: La durée de vie opérationnelle nominale minimale de l'engin spatial est de deux ans. À l'issue de la mission scientifique, l'engin (en particulier l'émetteur) sera définitivement désactivé. La désorbitation du nanosatellite autrement que par désintégration naturelle n'est pas réalisable.

BRITE-U UNIBRITE

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale: 2013-009G

Nom de l'objet spatial: BRITE-U UNIBRITE

Indicatif/numéro d'immatriculation national: BRITE-U UNIBRITE

État d'immatriculation: Autriche

Autres États de lancement: Inde

Date et territoire ou lieu de lancement

 Date de lancement: 25 février 2013
à 12 h 31 mn 00 s UTC

 Territoire ou lieu de lancement: Centre spatial Satish Dhawan,
Sriharikota (Inde)

Principaux paramètres de l'orbite

 Période nodale: 100,39 minutes

 Inclinaison: 98,63 degrés

 Apogée: 785 kilomètres

 Périgée: 770 kilomètres

Fonction générale de l'objet spatial: Mission d'astronomie (étude des variations de la brillance des étoiles massives lumineuses par photométrie différentielle à l'aide d'un nanosatellite à stabilisation triaxiale).

 Fréquence d'émission: 2234,4 MHz
 Fréquence de réception: 437,365 MHz

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Site Web: www.brite-constellation.at

Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial: Université de Vienne

Lanceur: PSLV-C20

Autres renseignements: La durée de vie opérationnelle nominale minimale de l'engin spatial est de deux ans. À l'issue de la mission scientifique, l'engin (en particulier l'émetteur) sera définitivement désactivé. La désorbitation du nanosatellite autrement que par désintégration naturelle n'est pas réalisable.
